

Rapport évolutif

Le système alimentaire mondial : tendances, enjeux et défis

Lucie Verreault, MA
Relations internationales



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

INTRODUCTION

Nul besoin de chercher bien loin pour trouver des preuves tangibles des changements qui secouent actuellement le secteur agroalimentaire mondial. Il suffit de jeter un œil à sa facture d'épicerie : des emballages plus petits qui se détaillent au même prix que les anciens formats et une augmentation généralisée du coût des denrées de base. Par rapport au niveau de 2010, l'indice des prix alimentaires s'est accru de plus de 33 % en 2011 (Banque mondiale, 2011), une hausse fulgurante qui a un impact direct sur le budget des ménages au Québec et ailleurs dans le monde.

Dans certaines zones vulnérables, déjà fragilisées par les conflits armés et la sécheresse, la situation est alarmante. En Somalie seulement, on évalue à plus de 750 000 le nombre de personnes qui pourraient mourir de faim avant la fin de l'année en l'absence d'une aide humanitaire adéquate (Banque mondiale, 2011 a). Bien que l'impact de la flambée et de la volatilité des prix des denrées alimentaires diffèrent d'un pays à l'autre, une constatation d'ensemble s'impose : il en coûte de plus en plus cher pour se nourrir partout sur la planète et cet état de fait affecte particulièrement les couches les plus pauvres de la population.

À l'heure actuelle, les prix internationaux sont légèrement inférieurs aux sommets observés au cours de la dernière année, mais ils demeurent néanmoins élevés et imprévisibles. Cette conjoncture menace la stabilité des marchés et la sécurité alimentaire dans plusieurs régions du globe. Ce rapport se propose d'explorer les différents volets de ce phénomène, en brossant d'abord un tableau de l'état de la situation et des projections envisagées. Il aborde ensuite les caractéristiques

particulières des marchés agricoles, de même que les acteurs et mécanismes impliqués dans la gouvernance alimentaire mondiale. Finalement, il présente les multiples forces à l'œuvre qui, combinées au sein d'un système mondialisé, affectent profondément la dynamique des prix et complexifient l'action multilatérale. Certaines pistes de solution sont également présentées.

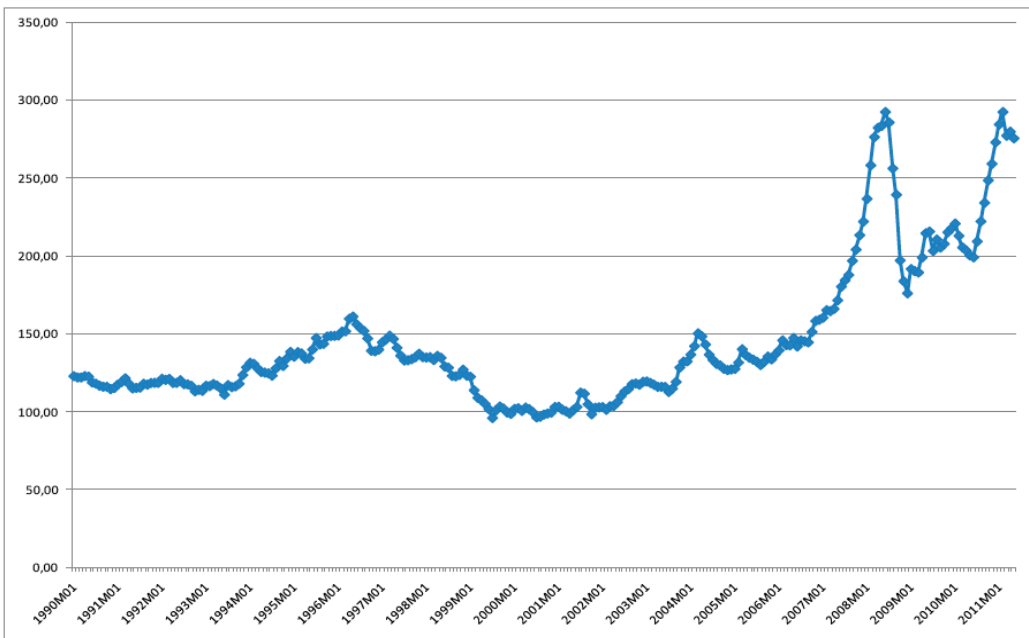
1. LE SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIAL

Le système alimentaire mondial peut être défini comme un réseau d'acteurs interdépendants (producteurs, entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisés dans un espace géographique donné (espace plurinational). Ces derniers participent à la création de flux de biens et de services destinés à satisfaire les besoins alimentaires de groupes de consommateurs situés à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone considérée (Rastoin et Ghersi, 2010 : 19). Aussi, l'évaluation des principales tendances qui le caractérise requiert-elle l'analyse à court, moyen et long termes d'aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

1.1 État de la situation et projections

En avril 2008, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a émis un cri d'alarme et appelé à une mobilisation internationale afin de contrer la montée d'une crise alimentaire que l'organisation qualifiait de « tsunami silencieux » (The Economist, 2008). Au-delà de la sécurité alimentaire, l'ampleur du problème était telle que des craintes quant à la stabilité politique de certains pays furent évoquées (Le Monde, 2009). Près de quatre ans plus tard, après une période d'accalmie attribuable à une meilleure conjoncture du point de vue des

Figure 1. Indice mensuel des prix des denrées alimentaires - janvier 1990 à mai 2011



Source : HLPE, 2011 : 21

récoltes et, dans une moindre mesure, à la récession de 2009-2010, force est de constater que la situation ne s'est guère améliorée. En janvier 2011, l'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) atteignait des niveaux jamais enregistrés (FAO, 2011 : 26).

De juillet 2010 à juillet 2011, les cours mondiaux de certains produits essentiels se sont considérablement accrus, semant une vague d'inquiétudes. Ainsi, le prix du maïs a augmenté de 84 %, celui du sucre de 62 % et celui du blé de 55 %. Bien que les prix mondiaux des denrées aient depuis cessé de progresser, ils sont demeurés élevés et volatils (HLPE, 2011 : 9).

Alors que cette tendance à la hausse devrait se maintenir et les prix demeurer plus élevés qu'au cours des dernières décennies, l'Organisation de coopération et

de développement économique (OCDE) et la FAO tentent de se faire rassurantes. Elles prévoient que les prix des produits de base vont se maintenir en dessous des niveaux élevés de 2010-11. Les projections, pour la période 2011-2020, font néanmoins état de hausses de prix significatives par rapport aux prix moyens observés au cours des dernières décennies. Les prévisions indiquent des augmentations de prix de l'ordre de 20 % pour les céréales et de 30 % pour la viande (OCDE et FAO, 2011 : 18). Une telle augmentation des cours accélère l'inflation du prix des aliments et, par effet de contagion, contribue à amplifier l'inflation dans la plupart des pays (FAO, 2011 : 19).

Cette situation n'est pas attribuable à une seule cause. Au contraire, plusieurs facteurs interdépendants entrent en jeu, au nombre desquels figurent le ralentissement de la croissance de la productivité, l'augmentation

de la demande mondiale et les conditions de concurrence sur les marchés agricoles.

1.2 Fonctionnement des marchés agricoles mondiaux

Les marchés agricoles sont caractérisés par l'incertitude et une certaine instabilité des prix en raison des particularités associées à ce type de production. Quatre caractéristiques les distinguent des autres marchés. Tout d'abord, la production est réalisée par un grand nombre d'agriculteurs n'ayant que peu de contrôle sur les prix. De leur côté, les acheteurs sont généralement peu nombreux et souvent détenteurs d'un monopole. Cette situation altère la nature concurrentielle des marchés. Toute production agricole est, par ailleurs, tributaire de facteurs climatiques et géographiques. De plus, la demande alimentaire est très peu élastique, ce qui veut dire que la variation de prix n'a que peu d'incidences sur la consommation. Par exemple, lorsqu'une production (l'offre), varie alors que la consommation (demande) ne fluctue que légèrement, les prix sont sujets à de fortes variations. Finalement, la libre concurrence n'est pas la norme sur les marchés agricoles. « On estime que le droit de douane moyen sur les produits agricoles est de l'ordre de 30 %, contre 4 % pour les produits manufacturés » (Doré et Réchauchère, 2010 : 59).

Étant donné les caractéristiques des marchés agricoles, il s'est développé des mécanismes de stabilisation des prix visant à en diminuer les risques. Ainsi, les « marchés à terme » ou *future markets* fournissent la liquidité nécessaire au fonctionnement à court terme du système. Les marchés à terme sont des institutions qui rassemblent des fournisseurs et des clients. Ceux-ci s'entendent au préalable

sur le prix d'une production future ou en cours. Cette approche fournit aux différents agents du système des informations sur la tendance à court terme du marché et l'orientation des transactions (Rastoin et Ghersi, 2010 : 552).

Le principal marché mondial de produits agricoles et alimentaires est le *Chicago Board of Trade* (CBOT), mais il en existe d'autres comme le *London International Financial Future and option Exchange* (LIFFE) et le *New York Mercantile Exchange* (NYMEX). Leur fonction est essentielle puisque « [ces] bourses constituent des lieux de cotation et d'échange de contrats à terme portant sur d'énormes volumes où se forment les prix mondiaux » (Rastoin et Ghersi, 2010 : 279).

Au sein de ces marchés, on retrouve trois types d'acteurs. D'un côté, les opérateurs, soit i) les négociants et ii) les fabricants et producteurs de denrées alimentaires. De l'autre, iii) les spéculateurs, qui achètent lorsque les prix sont bas et revendent lorsqu'ils sont élevés. Leur rôle est décisif puisqu'ils assument les risques à court terme associés à la fluctuation des prix que les autres acteurs ne sont généralement pas prêts à encourir. D'une certaine façon, ils procurent aux opérateurs une « assurance » contre les risques associés aux transactions (HLPE, 2011). Compte tenu de leur action fondée sur les fluctuations quotidiennes de l'offre et de la demande, les spéculateurs fournissent la liquidité nécessaire au bon fonctionnement du système.

[Les spéculateurs] contribuent (...) au processus de détermination des prix (...) et assurent un service auprès des producteurs et des acheteurs en apportant des liquidités à court terme pour des ventes conclues des mois avant la livraison. De cette façon, ils peuvent limiter la volatilité en fournissant, au moment des semis, le prix estimé à la récolte

(...). Les spéculateurs achètent et vendent tous les jours, (...) ce qui est censé réduire les coûts de transaction pour les acheteurs et les vendeurs (GEHN, 2011 : 27).

Par conséquent, les variations de prix saisonnières sont normales au sein du marché alimentaire mondial et les mécanismes en place ont pour objectif de les atténuer. Toutefois, la situation actuelle est, aux yeux de plusieurs experts, préoccupante du fait qu'elle est caractérisée par une augmentation significative de la volatilité (HLPE, 2011).

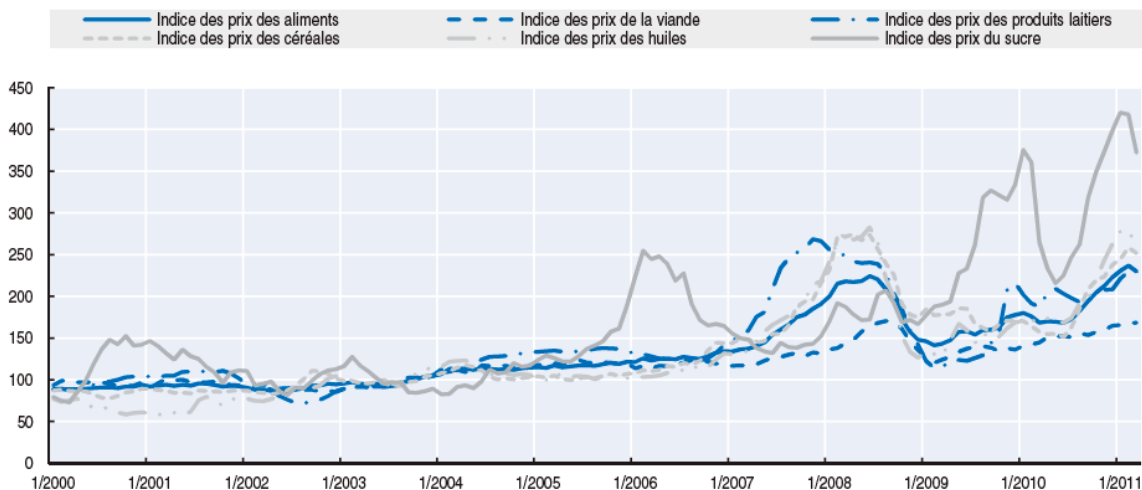
1.3 Risques associés à la volatilité

La volatilité des prix agricoles et alimentaires se définit comme une variation brusque des cours internationaux, normalement attribuable à un ensemble de causes simultanées liées aux dynamiques de l'offre et de la demande (Rastoin et

Gherzi, 2010 : 257). Bien que normales au sein des marchés, les variations de prix deviennent problématiques lorsqu'elles sont importantes et difficiles à anticiper. Ce phénomène crée de l'incertitude, ce qui accroît les risques pour les producteurs, les consommateurs et les gouvernements. Selon les conclusions d'une récente étude produite par plusieurs organisations internationales, depuis 2000, une augmentation de la variabilité des prix des denrées alimentaires aurait été observée, mais ce constat ne permettrait pas de conclure à une augmentation de la volatilité à long terme (FAO, OCDE et al., 2011 : 7).

Il n'existe pas de seuil précis au-delà duquel les variations de prix sur une période donnée peuvent être considérées comme excessives. La plupart des auteurs estiment que cette limite varie d'un pays à l'autre en fonction du contexte national (IFAD, PAM et FAO, 2011).

Graphique 2. Variabilité des prix des produits de base



Source : OCDE et FAO, 2011 : 25

Néanmoins, la volatilité serait problématique lorsqu'elle entraîne l'apparition d'une aversion au risque. Dans de telles circonstances, les acteurs du marché prennent des décisions sous-optimales d'un point de vue économique¹ puisqu'ils sont amenés à constituer des réserves sous une forme plus « liquide ». Cela découragerait les investissements à long terme, lesquels sont susceptibles d'augmenter la productivité et de favoriser les échanges (GEHN, 2011 : 57). Comme l'ampleur du problème dépasse la capacité d'action des producteurs et des États, l'intervention concertée des gouvernements serait alors requise (FAO, OCDE *et al.*, 2011 : 7).

Dans le contexte actuel où les prix sont élevés, la volatilité constitue une menace pour la sécurité alimentaire (HLPE, 2011). Même si, d'un côté, cette situation peut bénéficier aux producteurs et aux pays exportateurs de produits agricoles, de l'autre, elle affecte négativement les consommateurs et les États importateurs nets qui voient leur pouvoir d'achat diminuer. Le Brésil, un important pays exportateur de matières premières figure au nombre des bénéficiaires, alors que plusieurs États africains sont aux prises avec une crise alimentaire persistante.

L'alimentation est un poste budgétaire prioritaire pour tous les ménages. Toutefois, plus le revenu augmente, plus la part du budget consacrée à l'alimentation diminue. Ainsi, comparativement à l'ensemble de la population, les familles défavorisées doivent utiliser une proportion plus grande de leurs ressources financières pour se procurer les denrées dont elles ont besoin. La hausse imprévisible des prix est donc une menace plus tangible pour les populations pauvres (Banque mondiale, 2011 b).

La demande en provenance des pays développés et émergents demeure soutenue, entre autres en raison de la hausse des revenus et de l'accroissement de la population. Au cours des dernières années, la consommation mondiale de céréales a presque doublé, passant d'une moyenne de 21 millions de tonnes par an, entre 1990 et 2005, à 41 millions de tonnes, entre 2005 et 2010 (Brown, 2011).

Cette situation contribue à maintenir les prix mondiaux à des niveaux qui limitent l'accessibilité aux denrées alimentaires pour une proportion importante de la population des pays en développement (PED). Depuis 2007, la transmission des prix élevés et volatiles observés sur les marchés *internationaux* vers les marchés *nationaux* des PED s'avère préoccupante puisqu'elle crée de l'inflation (HLPE, 2011 : 11). Bien que les conséquences de ce phénomène varient d'un pays à l'autre, au niveau macroéconomique, les exportations et le taux de change des PED peuvent aussi être affectés. « Les économies les plus touchées sont celles des [PED], importateurs nets de produits alimentaires, car les importations alimentaires pèsent lourdement sur leur balance commerciale ou leurs finances publiques (OCDE et FAO, 2011 : 62) ».

Tranchant avec le ton plus rassurant des messages émanant des principales organisations internationales du secteur alimentaire (ex. : FAO, Banque mondiale), l'organisme Oxfam a lancé, au printemps dernier, un rapport alarmant (Oxfam, 2011). Il y annonce qu'en l'absence de réformes majeures du système alimentaire mondial, une catastrophe alimentaire d'une ampleur inégalée est à prévoir d'ici 2050. Comme d'autres organisations de coopération internationale (IFPRI, Welthungerhilfe and Concern Worldwide, 2011), Oxfam souhaite l'adoption de nouvelles normes régissant le commerce international des denrées alimentaires, de même qu'une

réforme destinée à améliorer l'efficacité de la gouvernance internationale dans ce secteur.

2. QUESTIONS DE GOUVERNANCE

Au cours des dernières années, la communauté internationale, notamment par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et du Groupe des 20 (G20)², s'est mobilisée et a mis en œuvre diverses mesures visant à suivre l'évolution de la situation et à protéger les populations des effets négatifs qui en découlent. Toutefois, la pluralité des acteurs, l'importance des intérêts commerciaux en jeu et l'ampleur de la tâche à accomplir rendent la maîtrise de ce phénomène particulièrement difficile. Cette section brosse un tableau des principales instances décisionnelles et des mécanismes qui encadrent la gouvernance alimentaire mondiale.

En avril 2008, à l'initiative de son secrétaire général, Ban Ki-moon, l'ONU a établi le Groupe d'action de haut niveau (GAHN) sur la crise alimentaire mondiale. Cette initiative extraordinaire a conduit à la publication du Cadre global d'action (CGA)³, un document consensuel adopté par les organisations de l'ONU, du système de Bretton Woods⁴ ainsi que d'autres organisations internationales⁵. Le CGA traite à la fois d'aide humanitaire et d'aide au développement. Il établit trois principaux axes d'intervention : i) répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables; ii) améliorer le fonctionnement à long terme du système alimentaire en renforçant les capacités de résistance aux crises; iii) soutenir et bonifier le système d'information (ONU, 2008). Ce cadre d'intervention privilégie une approche combinant l'aide d'urgence et les réformes politiques à long terme. Or, à ce jour, les actions mises en œuvre touchent essentiellement l'aide humanitaire. La plupart des réformes structurelles se font toujours attendre.

2.1 Principaux acteurs

En « remplacement » du GAHN, le Comité de la sécurité alimentaire (CSA) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est dorénavant l'instance responsable de la coordination des travaux multilatéraux conduits par les différentes organisations internationales. Parmi celles-ci, trois agences de l'ONU sont spécifiquement vouées à la filière alimentaire : la FAO, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Dans le cadre de l'actuelle crise alimentaire, ces dernières travaillent en étroite collaboration et mettent en œuvre une stratégie commune d'intervention⁶.

La FAO analyse, recueille et diffuse de l'information et offre ses services-conseils aux gouvernements en matière d'élaboration de politiques. Sur le terrain, elle fournit, entre autres, de l'appui technique et apporte de l'aide d'urgence. Son mandat est d'améliorer le niveau de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales, tout en contribuant au développement économique mondial (FAO, 2011).

Le CSA existe, au sein de la FAO, depuis près de 40 ans, mais son mandat et sa structure ont été modifiés en 2009 afin d'en faire le forum de discussion et l'instance officielle de coordination internationale en matière de sécurité alimentaire. Il est maintenant composé d'un bureau, d'un groupe consultatif, d'une plénière, d'un groupe d'experts de haut niveau (High Level Panel of Experts – HLPE) et d'un secrétariat⁷. Outre les agences de l'ONU, il comprend des organisations de la société civile, des instituts de recherche internationaux, des organismes financiers et commerciaux et des représentants du secteur privé. Le CSA prépare actuellement son *Cadre stratégique*

mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition (GSF). Celui-ci devrait être présenté à l'automne 2012.

Le PAM offre principalement de l'aide d'urgence, mais œuvre aussi à l'amélioration de la sécurité alimentaire à plus long terme. L'organisation a été particulièrement active au cours des dernières années. L'aide qu'elle a fournie a permis de nourrir annuellement plus de 90 millions de personnes à travers le monde (PAM, 2011).

Le FIDA vise l'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en zone rurale dans les PED. Pour ce faire, il soutient financièrement différents projets de coopération et octroie des prêts et des bourses destinés à appuyer la recherche sur le développement et les programmes de renforcement des capacités (FIDA, 2011).

La Banque mondiale, un acteur externe au système onusien, joue aussi un rôle de premier plan en matière de financement, de suivi et de diffusion de l'information. Entre autres, elle a récemment lancé un mécanisme de financement rapide, qui accélère l'allocation d'aide aux pays où la situation est urgente. De plus, elle publie périodiquement le rapport *Food Price Watch*, qui suit l'évolution des prix alimentaires mondiaux.

Le G20 s'est engagé à de nombreuses reprises à agir en matière de sécurité alimentaire, notamment lors du Sommet de Séoul, l'an dernier (MAECI, 2011). En 2011, sous la présidence française, un agenda ambitieux a été présenté, faisant de cette problématique un dossier prioritaire. En effet, la volatilité excessive, la financiarisation, la spéculation, les stocks et la transparence des marchés agricoles figurent au nombre des sujets annoncés, dès janvier dernier, par Nicolas Sarkozy (Présidence de la République française,

2011). Cependant, au terme du mandat de la France à la tête du G20, force est de constater que les ambitions du président français ne se sont pas concrétisées.

2.2 Problème de leadership

En juin dernier, les ministres de l'Agriculture du G20 se sont rencontrés pour la première fois. Au terme de cette réunion, ils ont adopté le *Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture*, un document accueilli favorablement par les organisations internationales (PAM, 2011 b). Toutefois, selon certains experts, cette déclaration ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau, puisque trop peu ambitieuse (Clapp et Wise, 2011). Relevant davantage du champ de compétences des ministres des Finances, les décisions entourant la volatilité des prix auraient été escamotées. En cette matière, les engagements des ministres de l'Agriculture se résument essentiellement à l'amélioration des capacités de recherche, de collecte et de diffusion de l'information, notamment à travers la mise en œuvre du *Système d'information sur les marchés agricoles* (AMIS).

D'autres signaux témoignent de l'incapacité du G20 à s'attaquer de front aux questions de prix et de volatilité. La déclaration ministérielle émise à l'issue de la récente rencontre des ministres des Finances est muette en ce qui concerne ces enjeux (G20, 2011). Sur fond de crise européenne, les dirigeants du G20 se sont rencontrés à Cannes, en novembre. À l'exception d'un engagement clair à éliminer les restrictions à l'exportation sur les aliments destinés à l'aide humanitaire, les résultats de ce sommet sont modestes. Sans proposer de solutions concrètes, le G20 a réitéré sa volonté d'améliorer la transparence sur les marchés et la sécurité alimentaire, de combattre la volatilité et d'accroître les rendements agricoles (G20-G8, 2011).

Selon l'organisme Action contre la Faim, cette réponse est insuffisante : « Beaucoup de vœux pieux auront été prononcés pour nourrir la planète, sans que les outils effectifs permettant d'atteindre cette mission aient été adoptés. Or, les promesses n'ont jamais suffi à nourrir les ventres creux. » (Les Échos, 2011)

Par ailleurs, les dirigeants du G20 n'ont que « salué » le rapport sur la volatilité des prix des denrées alimentaires produit par une dizaine d'organisations internationales de premier plan (FAO *et al.*, 2011). Celui-ci avait pourtant été demandé par le G20 au Sommet de Séoul, un an auparavant. Ce document identifie plusieurs causes associées à la hausse et la volatilité accrues des prix alimentaires et offre des pistes de solution à l'intention des décideurs. Toutefois, à Cannes, ces recommandations sont, pour la plupart, restées lettre morte. À l'heure actuelle, l'action multilatérale en ce qui concerne les prix serait ralentie par le quasi-immobilisme du G20 (Clapp et Wise, 2011).

3. DIFFÉRENTES FORCES À L'ŒUVRE

Des deux précédentes sections, une constatation s'impose : la question de la sécurité alimentaire est sur tous les forums et plusieurs causes sont pointées du doigt. Face à la pression populaire, comment expliquer l'incapacité du G20 et des organisations internationales gouvernementales (OIG) à prendre les mesures nécessaires afin d'inverser la tendance? Quels sont les principaux facteurs qui influencent les prix des denrées alimentaires et les moyens d'action recommandés à ce jour?

Selon plusieurs spécialistes, dont Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le droit à l'alimentation, les solutions pour mettre un terme à l'insécurité alimentaire sont connues et pourraient d'ores et déjà être mises en œuvre. Le problème majeur serait l'absence d'une réelle volonté politique de changer les règles du jeu qui, actuellement, profitent à de puissants intérêts économiques. (Ziegler, 2011)

En raison de la complexité du système agroalimentaire mondial, toute tentative d'intervention doit se faire sur plusieurs fronts (Rastoin et Gherzi, 2010). Cette situation est par ailleurs susceptible d'expliquer la lenteur des démarches. Au sein du système, la modification d'un des constituants entraîne des répercussions sur le fonctionnement de l'ensemble. Cette caractéristique est particulièrement évidente dans le cas du système alimentaire, qui est soumis aux variations simultanées d'une multitude de facteurs. Sans constituer une classification hiérarchique, cette section explore les causes interreliées et les pistes de solution recommandées afin de contrer l'augmentation des prix et la volatilité des cours.

3.1 Ralentissement de la croissance de la productivité

Au cours des trente dernières années, un ralentissement de la croissance de la productivité a été observé dans le secteur agricole. Alors qu'en moyenne les gains se situaient à 2.6 % au cours de la dernière décennie, ceux-ci devraient, dans les années à venir, se situer à environ 1.7 % (OCDE et FAO, 2011 : 33). Cette situation est principalement attribuable à la baisse du financement de la recherche agricole, la hausse des prix de l'énergie et des intrants agricoles, de même qu'au fléchissement des rendements. De juillet 2010 à juillet 2011, les cours internationaux du pétrole brut

et des engrais, deux marchandises dont la valeur est étroitement liée au prix des produits agricoles, se sont respectivement appréciés de 45 % et 67 % (Banque mondiale, 2011). De plus, la stagnation des superficies cultivées, la dégradation des terres et les limites imposées par les technologies disponibles contribuent à la diminution des rendements agricoles.

Face à la diminution de la productivité agricole et aux risques associés à l'insécurité alimentaire, une nouvelle tendance est observée : « l'accaparement des terres ». Plusieurs investisseurs étrangers ont récemment fait l'acquisition (achat ou location à long terme) de grandes superficies agricoles dans les PED. Certains remettent en question la capacité des États ainsi ciblés à transformer ces investissements en moteur de développement et redoutent d'éventuels impacts négatifs sur les modes de vie ruraux et la disponibilité des aliments. L'actuel rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, estime quant à lui que la mécanisation à grande échelle de l'agriculture dans ces pays constitue un phénomène inquiétant. « La faim (...) est le fruit d'une pauvreté rurale et urbaine écrasante, la seconde découlant souvent de la première. (...) Accélérer la transition vers une agriculture mécanisée à grande échelle ne fera qu'aggraver le problème » (De Schutter, 2011).

Afin d'infléchir ces tendances et de redynamiser la productivité, les États devraient investir davantage afin d'améliorer la productivité des fermes. Le HLPE suggère de fournir aux petits producteurs des intrants (engrais, pesticides, etc.) subventionnés et un meilleur accès à une information vulgarisée (HLPE, 2011). Des investissements en éducation, en recherche et en transfert de connaissances figurent au nombre des solutions plus généralement suggérées (OCDE, 2011).

3.2 Baisse des stocks

Le bas niveau des réserves ou stocks alimentaires mondiaux ainsi que le manque de transparence et de coordination entre les États contribuent aussi à l'augmentation des prix. Ces vingt dernières années, les stocks ont considérablement diminué. Plusieurs gouvernements ont cessé de maintenir des réserves publiques; ces derniers ne conservent plus que de petits stocks d'urgence. En outre, les multinationales agroalimentaires ont elles aussi diminué la taille de leurs réserves, une situation qui s'ajoute à l'opacité de l'information publique les concernant. Par conséquent, il est de plus en plus difficile d'évaluer le niveau des réserves mondiales. Depuis 2008, les stocks disponibles ont été nettement insuffisants pour compenser le manque à gagner en terme de production.

On prévoit qu'il sera difficile de reconstituer les réserves à moyen terme en raison de la croissance de la demande et du ralentissement de la croissance de la production (FAO, 2011 : 43). Si les conditions du marché se maintiennent, le risque de volatilité et le niveau des prix demeureront élevés (FAO *et al.*, 11). Le groupe d'experts de haut niveau (HLPE) de la FAO souligne que « les bas niveaux de stock semblent avoir été nécessaires, mais non suffisants pour provoquer les hausses de prix » (GEHN, 2011 : 30). Par conséquent, combinés à d'autres facteurs, le bas niveau des réserves et le manque d'information à leur sujet pourraient avoir augmenté l'incertitude et ainsi contribué à l'état actuel des prix. Afin de contrer cette dynamique, il est recommandé aux États d'accroître la disponibilité de l'information concernant les stocks (HLPE, 2011 : 37).

3.3 Population, habitudes de consommation et niveau de vie

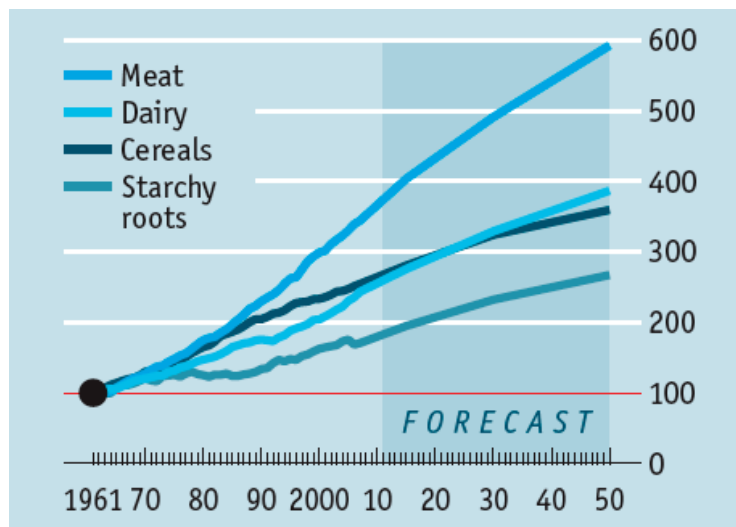
Cet automne, la population mondiale a franchi le cap des sept milliards d'habitants. L'accroissement démographique constitue un enjeu à long terme en matière de sécurité alimentaire. Bien que la production actuelle suffise à satisfaire la demande mondiale, on estime qu'il sera essentiel de doubler la capacité de production dans les années à venir (Foley, Jonathan A., 2011). Depuis 2000, la croissance de la demande exerce une pression à la hausse sur les prix des produits. De plus, la dynamique des prix est aussi influencée par la modification des habitudes de consommation. À mesure que le niveau de vie augmente, les préférences des consommateurs évoluent et se traduisent par une modification de la demande pour certains produits. Au cours des dernières années, notamment en raison de la croissance observée dans les pays émergents, la demande mondiale pour la

viande⁸ et les produits à valeur ajoutée, comme les produits laitiers ou les denrées transformées, s'est considérablement accrue.

Ces changements d'habitude influencent la demande de produits de base, la rendant encore moins « élastique » ou sensible aux variations de prix. En effet, le consommateur dont le revenu augmente consacre une portion plus petite de son budget total à l'alimentation. De plus, les produits de base représentent dorénavant une proportion plus faible de ses achats. Aussi a-t-il tendance à continuer de les acheter même s'ils sont plus chers. (OCDE et FAO, 2011 : 70). À terme, ce comportement entraîne la hausse du prix des produits à valeur ajoutée, tributaires du coût des denrées de base qui entrent dans le processus de production.

Difficile à contrer du fait de la croissance de la population et du développement

Graphique 3. Demande alimentaire mondiale, 1961 = 100



Source : The Economist, 2011 a : 2

économique, cette pression sur la demande devrait représenter un facteur déterminant de la hausse des prix à long terme (OCDE et FAO, 2011). Dans ces circonstances, il est recommandé que les gouvernements agissent afin de diminuer le gaspillage dans le système alimentaire, en limitant les pertes après récolte (HLPE, 2011). L'ampleur du gaspillage est frappante : « La quantité de nourriture produite dépasse largement les besoins [de la] population mondiale (...), mais du fait des pertes, il ne reste que 2 000 kcal par personne et par jour à consommer sur une production de 4 600 kcal par personne et par jour » (PNUF, 2011 : 19-20). En raison de méthodes de récolte, transport, entreposage et mise en marché déficientes, plus de la moitié de la nourriture produite sur la planète n'est pas consommée.

3.4 Les biocarburants

La consommation « non alimentaire » de produits agricoles, entre autres pour la fabrication de biocarburants, est en nette progression. Cette situation soulève un questionnement associé aux conséquences du détournement de denrées alimentaires, comme le sucre et le maïs, en vue de la production d'énergie (Cheneval *et al.*, 2011). Malgré d'évidentes divergences d'opinions parmi les experts, il existe néanmoins un consensus en ce qui a trait à l'impact des biocarburants sur le prix des denrées de base : ceux-ci en seraient largement responsables.

Après quelques remous, il ne se trouve plus grand monde pour contester le fait que la production de biocarburants est l'une des causes majeures des récentes hausses du prix des denrées alimentaires (...). Limiter l'utilisation de ces denrées pour la production de biocarburants est assurément le premier objectif à atteindre pour freiner la demande (GEHN, 2011 : 47).

En faisant pression sur la demande de certains produits alimentaires de base,

les biocarburants en font augmenter le prix. De plus, lorsque cette production est subventionnée, la consommation alimentaire est pénalisée. Dans de telles conditions, les consommateurs de carburant sont moins rapidement affectés par l'augmentation des prix que ne le sont les consommateurs d'aliments, dont les achats ne sont pas subventionnés.

Les études conduites jusqu'à ce jour démontrent qu'il existe un lien significatif entre les politiques de soutien aux biocarburants et l'augmentation des prix internationaux des produits agricoles (OCDE et FAO, 2011). À titre d'exemple, on évalue que l'expansion de la production d'éthanol aux États-Unis, depuis 2004, était responsable d'une augmentation de prix de 21 % pour le maïs et de 9 % pour le blé (Badcock, 2011). Pour l'ensemble du marché mondial, de 2000 à 2007, 30 % de l'augmentation du prix des céréales serait attribuable aux biocarburants (Tirado *et al.*, 2010).

Les stratégies politiques qui recourent aux obligations d'utilisation, subventions, incitatifs fiscaux et tarifs douaniers devraient être réexaminées et comparées aux autres mesures qui permettent d'atteindre les mêmes buts (développement rural, sécurité énergétique et changements climatiques) sans affecter la sécurité alimentaire (OCDE et FAO, 2011 : 84). L'utilisation de ressources non alimentaires (déchets, résidus de sciage, etc.) fait partie des solutions de remplacement proposées (Cheneval *et al.*, 2011).

3.5 La spéculation et les restrictions commerciales

L'impact de la spéculation financière et des restrictions commerciales sur la hausse et la volatilité des prix agricoles ne fait pas l'unanimité, loin de là. Sur ces questions de première importance, deux écoles de pensée s'affrontent, d'où la nécessité d'aborder conjointement ces thèmes.

D'un côté, les tenants du courant idéologique le plus influent (néolibéralisme économique) affirment qu'il n'existe pas de lien significatif entre l'augmentation de la spéculation sur les marchés agricoles et la situation actuelle des prix (Kharas, 2011). L'importante augmentation du nombre de spéculateurs par rapport au nombre d'opérateurs (négociants, producteurs) sur les marchés agricoles ne créerait pas de distorsions. D'autre part, ces experts prônent une libéralisation accrue et une diminution de tout type de restrictions commerciales, une approche qui, au final, devrait permettre l'établissement de cours internationaux plus avantageux, notamment pour les plus pauvres (Anderson *et al.*, 2011 : 509-510).

À l'opposé, d'autres intervenants, jusqu'ici demeurés plus marginaux, remettent en cause la capacité des marchés internationaux à s'autoréguler. Ceux-ci estiment que la récente financiarisation des marchés agricoles aurait contribué à la hausse et la volatilité des cours. La création de nouveaux produits financiers exclusivement composés de matières premières est, entre autres, critiquée (Kaufman, 2011). Le phénomène étant relativement récent, une meilleure réglementation de la spéculation est proposée en tant que mesure de précaution. Quant aux restrictions commerciales, dont une importante part vise les produits agricoles, certains doutent du caractère réaliste des démarches multilatérales visant une plus grande libéralisation des échanges. Ils estiment que d'autres avenues devraient plutôt être explorées (HLPE, 2011).

Cette dualité trouve son expression la plus concrète dans deux rapports réalisés à l'intention du G20, il y a à peine quelques mois. Ceux-ci présentent des recommandations contradictoires concernant l'importance, pour assurer la sécurité alimentaire, de conclure la ronde de Doha à l'Organisation mondiale du commerce⁹ (OMC). Alors que le premier rapport, préparé par une dizaine d'OIG, prône

la conclusion des négociations de Doha et favorise l'intensification de la mondialisation économique (FAO *et al.*, 2011), le second document, réalisé par le groupe d'experts de haut niveau (HLPE) de la FAO, se distancie des propositions négociées dans le cadre de Doha. Face aux faibles chances de succès de ces négociations, le HLPE estime qu'une approche plus pragmatique devrait orienter les travaux multilatéraux. La communauté internationale est invitée à saisir l'occasion offerte par « l'échec » de Doha pour revoir la structure du système commercial international en l'orientant vers la sécurité alimentaire. Les enjeux associés aux importations devraient dorénavant y occuper une place plus importante¹⁰ (HLPE, 2011).

3.6 Les changements climatiques et perturbations météorologiques

Selon que les précipitations sont abondantes ou faibles, que les températures sont élevées ou basses, les conséquences sur les récoltes sont directes. De tout temps, les systèmes agraires ont dû composer avec dame nature. Par contre, les changements climatiques induisent des modifications environnementales auxquelles doivent s'adapter les producteurs. Ce phénomène est défini comme la variation au fil du temps du climat et peut être causé par des forces naturelles et des activités humaines. Les changements de température, l'arrivée de nouveaux insectes ravageurs, les inondations et l'augmentation des événements climatiques extrêmes ne sont que quelques exemples des impacts qui affectent déjà la production agricole (FAO, 2008).

En 2007, la FAO a publié un rapport dans lequel elle mettait en garde la communauté internationale contre les risques économiques associés à l'impact des changements climatiques sur la filière alimentaire.

En effet, si les marchés financiers mondiaux ne peuvent aller de pair avec les pertes élevées dues aux événements climatiques extrêmes, et qu'un grand nombre de ménages (...) connaissent des baisses non compensées de la valeur de leurs biens personnels et de leur capacité de réaliser des revenus, on peut prévoir une récession économique mondiale et la détérioration de la situation de la sécurité alimentaire à tous les niveaux (FAO, 2007 : 7).

En plus des pertes directes causées par la réduction de la productivité ou la destruction de récoltes, les changements climatiques menacent la sécurité des investissements en agriculture et la sécurité de ceux qui en dépendent.

Afin de limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'agriculture, l'amélioration des systèmes d'information météorologique, l'investissement dans les infrastructures et la mise en œuvre d'instruments de financement du risque agricole ou de programmes d'assurance sont préconisés (FAO, 2007). Toutefois, en parallèle, des efforts doivent être faits afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi limiter les risques qui en découlent.

CONCLUSION

Cet examen des différentes facettes du système alimentaire mondial brosse un tableau de la situation et fait état du fonctionnement des marchés agricoles, de même que des mécanismes qui y opèrent. Dans un contexte où les prix des denrées alimentaires devraient demeurer élevés et volatiles dans les années à venir, un effort a été fait afin d'identifier les risques associés à cette situation. Les populations pauvres sont, et demeureront, les plus touchées, notamment dans les pays en développement qui dépendent des importations pour

satisfaire les besoins alimentaires de leurs habitants. Bien que plusieurs organisations internationales dispensent de l'aide d'urgence afin de pallier les besoins les plus criants, des problèmes de gouvernance ralentissent la mise en œuvre des réformes structurelles décisives.

L'ampleur de la tâche et la pluralité des intérêts en présence peuvent aussi expliquer les difficultés éprouvées par la communauté internationale dans sa lutte contre l'insécurité alimentaire. En effet, plusieurs causes sont susceptibles d'expliquer la dynamique actuelle des prix. De manière générale, les différents facteurs identifiés produisent simultanément une augmentation de la demande alimentaire mondiale, une hausse de l'incertitude et des risques sur les marchés agricoles et une diminution relative de l'offre. Cette combinaison « explosive » pousse les prix alimentaires et l'inflation à la hausse.

Évidemment, dans les pays industrialisés, les impacts de l'augmentation des prix se font moins sentir en raison du niveau de vie élevé et du plus grand pouvoir d'achat des consommateurs. De plus, au Québec et ailleurs au Canada, les systèmes de gestion de l'offre dans le secteur agricole (ex. : quotas et prix règlementés pour la production laitière) font en sorte que les prix nationaux sont peu influencés par les cours internationaux. Cette situation pourrait néanmoins être appelée à changer dans les années à venir, notamment en réponse aux pressions subies par Ottawa à l'OMC.

Notes

1 L'efficacité économique réfère généralement à la maximisation des ressources disponibles dans un système.

2 Le G20 est formé des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales de l'Argentine, l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, du Japon, du Mexique, la Russie, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, la République de Corée, la Turquie, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et de l'Union Européenne (représentée par la présidence rotative du Conseil européen et la Banque centrale européenne). En plus des rencontres ministérielles, depuis la crise financière de 2008, les chefs d'États et de gouvernements du G20 se rencontrent annuellement pour faire le point et s'entendre sur les stratégies à mettre en œuvre concernant les principaux enjeux planétaires.

3 Pour plus de détails, voir le Cadre global d'action (ONU, 2008).

4 Les institutions de Bretton Woods sont le Fonds monétaire internationale (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

5 Une liste des organisations partenaires est disponible sur le site Internet de l'Organisation des Nations Unies (ONU, 2011). <http://www.un.org/issues/food/taskforce/participants>

6 Les domaines d'action commune sont : l'appui à la mise en œuvre des plans de développement nationaux en matière d'analyse et d'élaboration de politiques, notamment les stratégies de développement rural; la crise alimentaire et mise en œuvre du Cadre global d'action (CGA); les changements climatiques et gestion des ressources naturelles; la transition entre l'aide d'urgence et le développement (FAO, 2011 a).

7 Pour connaître la composition des organes du CSA, voir le site Internet de la FAO (FAO, 2011, b).

8 La production de viande s'appuie sur une consommation de plus en plus intensive de céréales et d'oléagineux.

9 Pour plus de détails sur la ronde de Doha et les mesures visant l'accroissement de la libéralisation du commerce actuellement en négociation, voir le site Internet de l'OMC (OMC, 2011).

10 « Depuis le Cycle d'Uruguay, les négociations sur l'agriculture ont été appréhendées et menées dans un contexte de surproduction structurelle. L'accent a donc été mis sur les moyens de limiter les conflits commerciaux entre pays exportateurs et d'ouvrir davantage les économies protégées aux importations. Les règles visaient à garantir une concurrence loyale entre les fournisseurs et à assurer l'accès des exportateurs aux marchés. L'accès des importateurs aux marchés mondiaux n'a fait l'objet d'aucune négociation, et les restrictions à l'exportation ont été à peine règlementées » (GEHN, 2011 : 12).

Bibliographie

Toutes les pages consultées en ligne ont été vérifiées et étaient actives à la date de publication de ce rapport. Si vous éprouvez des difficultés à ouvrir les liens essayer de copier les liens dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Anderson, Kym, Cockburn, John et Will Martin. 2011. « Would Freeing Up World Trade Reduce Poverty and Inequality? The Vexed Role of Agricultural Distortions », *The World Economy*, vol. 34, n° 4, April : 487-515.

Badcock, Bruce A. 2011. *The Impact of US Biofuel Policies on Agricultural Price Levels and Volatility*, (ICTSD) International Center for Trade and Sustainable Development, Iowa State University, June. <http://ictsd.org/i/publications/108947/>

Banque mondiale. 2011. « Rapport Food Price Watch », Août, page consultée le 15 novembre. http://www.banquemondiale.org/themes/crise-alimentaire/rapport/aout_2011.html

Banque mondiale. 2011 a. « Rapport Food Price Watch », Novembre, page consultée le 15 novembre. http://www.banquemondiale.org/themes/crise-alimentaire/rapport/novembre_2011.html

Banque mondiale. 2011 b. « La volatilité et le niveau élevé des prix alimentaires continuent de menacer les pauvres », Actualités – Médias, Communiqué de presse No 2011/430/PREM. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:22888649~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>

Brown, Lester R. 2011. « The Great Food Crisis of 2011 », Plan B Updates, page consultée le 30 novembre. http://www.earth-policy.org/plan_b_updates/2011/update90

Cheneval, Erwan, Adam-Poupart Araine et Joseph Zayed. 2011. « La crise alimentaire, le développement durable et les biocarburants : perspectives d'avenir », *Vertigo*, vol. 11, n° 1, mai. <http://vertigo.revues.org/10734>

Clapp, Jennifer et Tim Wise. 2011. « G20 gives up on agenda to control speculation on food », *The Real News*, G20 Ignores Food Security, 2 novembre. http://therealnews.com/t2/index.php?option=com_content&task=view&id=31&Itemid=74&jumival=7536

Clavreul, Laetitia. 2009. « La crise alimentaire, un risque politique négligé », *Le Monde*, 9 avril. http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/04/09/la-crise-alimentaire-un-risque-politique-neglige_1178651_3244.html

De Schutter, Olivier. 2011. « Sortir du faux débat sur les accaparements de terres », *Tribune*, 12 janvier. <http://www.srfood.org/index.php/fr/component/content/article/1134-how-not-to-think-about-land-grabbing>

Doré, Thierry et Olivier Réchauchère. 2010. *La question agricole mondiale*, Études No 5316-17, La documentation française.

(FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 2011. « À propos de la FAO », dernière mise à jour le 24 octobre 2011, page consultée le 22 novembre. <http://www.fao.org/about/fr/>

(FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 2011 a. « Collaboration entre les organismes des Nations Unies basés à Rome », La FAO et les Nations-Unies, page consultée le 21 novembre. <http://www.fao.org/partnerships/partner-un/partners-rome/fr/>

(FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 2011 b. « À propos du CSA », page consultée le 24 novembre. <http://www.fao.org/cfs/accueil-de-la-csa/cfs-about/fr/>

(FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, (OCDE) Organisation de coopération et de développement économique, (FIDA) Fonds international de développement agricole, (FMI) Fonds monétaire international, Banque mondiale, (PAM) Programme alimentaire mondial, (OMC) Organisation mondiale du commerce, (CNUCED) Conférence des nations unies sur le commerce et le développement, Secretary General's High Level Task Force on the Global Food Security, (IFPRI) International Food Policy Research Institute. 2011. *Price Volatility in Food and Agriculture Markets : Policy Responses*. <http://www.oecd.org/dataoecd/40/34/48152638.pdf>

(FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 2008. *Climate Change and Food Security : A Framework Document*, Rome. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/k2595e/k2595e00.pdf>

(FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 2007. *Changement climatique et sécurité alimentaire : un document-cadre*, Résumé, Rome. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/i0145f/i0145f00.pdf>

(FIDA) Fonds international de développement agricole. 2011. « IFAD Operations », Operations, page consultée le 22 novembre. <http://www.ifad.org/operations/index.htm>

Foley, Jonathan A. 2011. « Solutions for a cultivated planet », *Nature*, vol. 478, n° 7369, octobre : 337-342.

(GEHN) Groupe d'Experts de Haut Niveau sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition. 2011. *Volatilité des prix et sécurité alimentaire*, Rapport HLPE 1. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-Rapport-1-Volatilite-des-prix-et-securite-alimentaire-Juillet-2011.pdf

(G20) Groupe des 20. 2011. *Communiqué of Finance Ministers and Central Bank Governors of the G20*, Paris, France, 14-15 October. http://www.g20.org/Documents2011/10/G20communiqué_14-15_October_2011-EN.pdf

Bibliographie

(G20-G8) Groupe des 20 et Groupe des 8. 2011. *Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture*. http://www.g20-g8.com/g8-g20/root/bank_objects/FR_20110623_PLAN_D_ACTION_AGRIS_vFR.pdf

(HLTF) High Level Task Force on the Global Food Security Crisis. 2009. *Programme of Work for 2009*. http://un-foodsecurity.org/sites/default/files/HLTF_Programme_of_Work_2009.pdf

(HLPE) High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. 2011. *Price volatility and food security*, HLPE Report 1. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-price-volatility-and-food-security-report-July-2011.pdf

(IFAD) International Fund for Agricultural Development, (PAM) Programme alimentaire mondial et (FAO) Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2011. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – Quelles sont les conséquences de l'instabilité des cours internationaux pour l'économie et la sécurité alimentaire des pays?*, Résumé. <http://www.fao.org/docrep/014/i2330f/i2381f00.pdf>

(IFPRI) International Food Policy Research Institute, Welthungerhilfe and Concern Worldwide. 2011. *Global Hunger Index – The Challenge of Hunger : Taming Price Spikes and Excessive Food Price Volatility*. http://www.welthungerhilfe.de/fileadmin/media/pdf/WHI/WHI2011/GHI-engl-2011_final.pdf

Kharas, Homi. 2011. « Commentary on Fichler's article But don't perpetrate the three food security myths », *Europe's World*, Commentary, page consultée le 29 novembre. http://www.europesworld.org/NewEnglish/Home_old/Article/tabid/191/ArticleType/ArticleView/ArticleID/21852/language/en-us/COMMENTARYONFISCHLERSARTICLEButdontperpetratethethreefoodsecuritymyths.aspx

Les Échos. 2011. « G20 : la sécurité alimentaire renvoyée aux calendes grecques... », *Économie et Société*, 4 novembre 2011, page consulté le 25 novembre. <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/associations-fondations/221139649/g20-securite-alimentaire-renvoyee-aux-calendes-gr>

(MAECI) Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. 2011. « Le Sommet du G20 à Séoul - Déclaration des Dirigeants », G20, dernière mise à jour le 3 février 2011, page consultée le 16 novembre. http://www.canadainternational.gc.ca/g20/summit-sommet/2010/g20_seoul_declaration.aspx?lang=fra&view=d

(OCDE) Organisation de coopération et de développement économique. 2011. « Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2011 : OECD Countries and Emerging Economies », *Topics*, page consultée le 28 novembre. http://www.oecd.org/document/63/0,3746,en_2649_37401_48625184_1_1_1_37401,00.html

(OCDE) Organisation de coopération et de développement économique et (FAO) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 2011. *Perspectives agricoles des l'OCDE et de la FAO 2011-2020*.

(OMC) Organisation mondiale du commerce. 2011. « The Doha Round », Doha agenda, page consultée le 30 novembre. http://www.wto.org/english/tratop_e/dda_e/dda_e.htm

(ONU) Organisation des Nations-Unies. 2008. *Cadre global d'action*. www.un.org/french/issues/food/taskforce/frameworkofaction.pdf

(ONU) Organisation des Nations-Unies. 2011. « UN System Participants », Global Food Security Crisis, page consulté el 23 novembre. <http://www.un.org/issues/food/taskforce/participants>

Oxfam. 2011. *Cultiver un avenir meilleur*. [http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Cultiver un avenir meilleur.pdf](http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Cultiver_un_avenir_meilleur.pdf)

(PAM) Programme alimentaire mondial. 2011. « Lutter contre la faim dans le monde », À propos, page consulté le 22 novembre. <http://fr.wfp.org/propos>

(PAM) Programme alimentaire mondial. 2011. « Déclaration de Josette Sheeran, Directrice exécutive du PAM, concernant la Déclaration Ministérielle agricole du G20 », Actualités, 22 juin. <http://fr.wfp.org/nouvelles/nouvelles-release/d%C3%A9claration-de-josette-sheeran-directrice-ex%C3%A9cutive-du-pamconcernant-la-d%C3%A9claration-ministerielle-ag>

(PNUE) Programme des Nations-Unies pour l'environnement. 2011. *Vers une économie verte - Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*, Synthèse à l'intention des décideurs. http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_fr.pdf

Présidence de la République française. 2011. *Address by the President of the French Republic - Press Conference to present*, Palais de l'Élysée, 24 janvier. http://www.franceonu.org/IMG/pdf_President_Sarkozy_24_January_2011.pdf

Rastoin, Jean-Louis et Gérard Gherzi. 2010. *Le système alimentaire mondial – Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Éditions Quae.

The Economist. 2011. « The 9 billion-people question – A special report on feeding the world », February 26th.

The Economist. 2011 a. « The 9 billion-people question – The world's population will grow from almost 7 billion now to over 9 billion in 2050. John Parker asks if there will be enough food to go round », <http://www.economist.com/node/18200618>

The Economist. 2008. « The silent tsunami - Food prices are causing misery and strife around the world. Radical solutions are needed », 17 avril, page consultée le 16 novembre. <http://www.economist.com/node/11050146>

Tirado M.C., Cohen M.J., Aberman N.L., Meerman, J. and B. Thompson. 2010. « Addressing the Challenges of Climate Change and Biofuel Production on Food and Nutrition Security », *Journal for Food Research International*, vol. 43 : 1729-1744.

Ziegler, Jean. 2011. « Entretien avec Jean Ziegler : "Destruction massive" », France Inter, Là-bas si j'y suis, 25 octobre. <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=201019>



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.



Directeur : Paul-André Comeau

Pour renseignements :

Karine Plamondon

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

www.leppm.enap.ca

Pour citer ce document :

VERREAU, Lucie. Le système alimentaire mondial : tendances, enjeux et défis. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2011, 19 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur l'économie au Québec; Rapport 11).



© Copyright ENAP — MRI — LEPPM 2011. Tous droits réservés.
Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'ENAP — MRI — LEPPM. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN978-2-923856-47-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-923856-48-3 (PDF)